



Contredire une consolidation

Par **christian95500**, le **26/02/2013 à 10:11**

bonjour, rnEn at depuis 3 ans et demi le medecin conseil de la ss me considere consolide apres avoir fait une presreprise aupres du medecin du travail il ma dit que je ne pourrai reprendre mon travail car je ne peux plus porteern hors mon medecin du travail me met pa d'avis d'aptitude delivrre ce jour il faut envisager un changement de poste de travail a revoir a la reprisern hors je veux contestee car j'ai des douleur atroces et mtt j'ai meme mal a l'autre epaulern svp j'ai besoin de votre aide sachant que mon patron ma bien fait comprendre que il na pa de place pour moi que faire ce jour la en tombant j'aurai pu me tuer je suis tomber d'un etage j'ai donner ma vie au travail que faire.